



**QUELLE PLACE L'EUROPE PEUT-ELLE ESPERER TENIR DANS CE CONFLIT OU
L'INFLUENCE DES ETATS-UNIS EST PREGNANTE ?**

Mémoire de géopolitique
du lieutenant colonel Serge PANAGET
dans le cadre du séminaire « Le conflit israélo palestinien et ses conséquences pour l'Europe »

Directeur : Sénateur Xavier de VILLEPIN

Mars 2006

FICHE DOCUMENTAIRE

1. Le conflit israélo palestinien et ses conséquences pour l'Europe : quelle place l'Europe peut-elle espérer tenir dans ce conflit où l'influence des Etats-Unis est prégnante ?
2. 2006_memoire_geop_conflit israelo-palest_Panaget
3. Lieutenant colonel, armée de l'Air, PANAGET Serge, France
4. 22 mars 2006
5. Division D – groupe D4
6. Mémoire de géopolitique
7. Dans ce conflit qui ne semble jamais pouvoir trouver d'issue favorable, le rôle de l'Europe apparaît trop souvent comme négligeable par rapport à celui des Etats-Unis. Il est vrai que l'action américaine est prépondérante dans cette région du globe, où son influence a tendance à progresser chaque jour. Pourtant, l'Europe a des arguments de poids à faire valoir, en dépit de difficultés internes induites par les problématiques de son élargissement. A travers l'ampleur de sa contribution financière, par le biais de projets ou de structures originales, telles la formation du Quartet, l'Union européenne démontre une volonté ferme de jouer les premiers rôles. Une étude comparative des rôles tenus respectivement par ces deux grands acteurs politico diplomatiques dans ce conflit laisse apparaître que l'Europe peut nourrir des ambitions afin de tenir la place qui lui revient et d'acquérir enfin cette part de légitimité qui lui fait encore défaut.
8. Israélo palestinien, conflit, Proche-Orient, Union européenne, Etats-Unis.

Le conflit israélo palestinien et son influence sur l'Europe :
Quelle place l'Europe peut-elle espérer tenir dans ce conflit où l'influence des Etats-Unis
est prégnante ?

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : le contexte historique
« Un cheminement aussi mouvementé qu'imprévisible »

DEUXIEME PARTIE : la position américaine
« Un acteur prégnant mais peut-être pas décisif »

TROISIEME PARTIE : la position européenne
« De réelles ambitions mais en quête d'une légitimité »

INTRODUCTION

« L'homme est un loup pour l'homme ». Cette pensée du philosophe anglais Thomas Hobbes, tirée du Léviathan (1651), convient assez bien à ce que peuvent ressentir mutuellement nombre de palestiniens et d'israéliens. Dans sa conception de l'Etat moderne, Hobbes estime que le contrat qui fonde la société consiste à lutter contre la nature humaine, qui est de se faire la guerre, en instaurant la paix. Bossuet, Montesquieu, Spinoza, Rousseau, tous les philosophes ont partagé cette approche de l'Etat moderne, qui repose sur le triptyque « un souverain, des lois, la sécurité pour les citoyens ». Or, dans le cas de l'antagonisme israélo-palestinien, on constate qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir pour vaincre la nature humaine. Si les deux peuples, las de tant d'années de drames et de misère, aspirent plus que jamais à la sécurité et à la paix, leurs souverains respectifs sont actuellement plutôt affaiblis ou tout du moins ont en charge la gestion d'une phase transitoire particulièrement délicate. Quant aux lois, elles restent à définir, de manière équitable, ce qui demeure certainement le plus difficile à réaliser et le cœur du problème.

Il peut paraître ambitieux, pour ne pas dire illusoire, de vouloir développer un sujet relatif au conflit israélo-palestinien, tant il est vrai que celui-ci est en perpétuelle évolution. En effet, les événements pourtant si essentiels de la fin 2004, notamment le décès du président Arafat, semblent aujourd'hui déjà bien éloignés, à l'heure où le Hamas vient de remporter une victoire aussi écrasante que surprenante lors des élections palestiniennes de janvier 2006, ces dernières ayant également estompé quelque peu les soucis israéliens induits par l'état de santé d'Ariel Sharon et les interrogations soulevées par sa succession.

Dans un tel contexte, il convient d'essayer de garder les idées claires et de prendre un peu de distance avec l'actualité pour tenter de s'intéresser plus en détail, en tant qu'européen convaincu, au rôle que l'Union européenne (UE), elle aussi en constante mutation, peut espérer jouer dans ce conflit où l'influence des Etats-Unis est prégnante.

L'Europe, bien que premier bailleur de fonds des Palestiniens, a du mal à affirmer sa volonté et à concrétiser ses ambitions sur ce théâtre, difficultés alourdies par les impératifs de l'élargissement européen encore mal maîtrisé. Dans ce contexte, il paraît délicat pour les européens de rivaliser avec la diplomatie américaine, qui détient un quasi monopole auprès des belligérants, particulièrement l'Etat hébreu. Cependant, à travers des projets ou des

structures originales, telles la formation du désormais fameux quartet (EU, UE, ONU, Russie), l'UE démontre une volonté affirmée de jouer les premiers rôles ainsi que de réelles capacités de réflexion et d'innovation.

Après avoir rappelé de façon très synthétique quelques notions fondamentales de l'histoire contemporaine du conflit israélo-palestinien, une étude comparative des rôles joués respectivement par les Etats-Unis puis par l'Union Européenne sera développée afin d'en tirer une conclusion possible sur les ambitions que peut objectivement poursuivre l'Europe en vue de la résolution du conflit.

PREMIERE PARTIE

Le contexte historique : un cheminement aussi mouvementé qu'imprévisible

S'il est un sujet pour lequel il ne se passe pas un jour sans qu'il soit évoqué par les médias, c'est bien celui du conflit israélo-palestinien. Aussi, pour celui qui est né autour du milieu du siècle précédent comme pour les plus jeunes, la vie a été, est et sera empreinte de ce thème récurrent. On peut parfois se surprendre à y trouver des similitudes avec un autre sujet qui émaille notre quotidien, à savoir les prévisions météorologiques : des périodes de froid et d'autres de réchauffement, aussi difficile à prévoir longtemps à l'avance, jamais certain que les prévisions se réaliseront effectivement, aussi terrifiant lorsque la tempête survient. Bien entendu, le parallèle avec le climat doit s'arrêter là car notre sujet ne s'inscrit pas dans la même échelle de valeurs sur les plans politique et humain. Toutefois, contrairement à la météorologie, phénomène éternellement cyclique, on rêverait de sortir de l'impasse dans le cas du conflit israélo-palestinien et de voir enfin se terminer cet imbroglio empreint de drames et de violence.

Ce conflit ne peut laisser indifférent. Il est humainement très difficile de rester neutre dans son approche et son suivi, que l'on soit particulièrement sensible et ému par les attentats meurtriers proférés à l'encontre des civils et des innocents israéliens, ou que l'on soit choqué par l'état de misère dans lequel est plongée la population palestinienne et par l'injustice qui la frappe. L'Europe est totalement impliquée dans ce dilemme, par le fait de l'histoire, notamment la Shoah, et en raison des mutations qui affectent actuellement sa population, particulièrement en France, qui abrite les plus importantes communautés arabe et israélienne d'Europe.

Plutôt que de retracer la chronologie des faits, travail à la fois fastidieux (il existe en effet une multitude d'évènements concernant ce sujet) et redondant (de nombreuses sources les relatent déjà excellemment), nous nous limiterons ici à mettre en relief uniquement quelques éléments qui participent à une compréhension générale du conflit et du rôle des divers acteurs.

1.1. Généralités

Le Proche-Orient constitue un sous ensemble du Moyen-Orient, espace plus large qui s'étend du Maroc à l'Afghanistan. Il est dépourvu de frontières naturelles et claires, celles-ci ayant été

créées par les européens de façon arbitraire. C'est un espace très réduit (27000 km² seulement) de pure géopolitique et non de géographie, espace de contact, de relations, d'antagonismes. Cette région est le foyer originel de la civilisation, lieu saint des trois religions monothéistes (islamique, chrétienne et juive).

Si Israël bénéficie du soutien sans faille des Etats-Unis, l'Europe est le bailleur de fonds principal des palestiniens. Les conflits s'enchaînent depuis deux siècles dans cette région surarmée du fait de sa position stratégique et historique sur la route des Indes (Churchill s'y intéresse dès la fin de la 1^{ère} guerre mondiale). L'Orient est peuplé de capitales très importantes et lieux saints (Médine, Jérusalem) et dispose de grandes ressources énergétiques (hydrocarbures, gaz). Il y eu un problème de succession lors de l'effondrement de l'Empire Ottoman, d'où une balkanisation de la région. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les européens sont « relevés » par les américains, qui jouent un rôle très important jusqu'à la création de l'Etat d'Israël (intrusion du sionisme). L'humiliation de la défaite de 1967 a porté un coup terrible au nationalisme arabe, d'où des répercussions durables.

Par ailleurs, en dépit du fait que ces pays soient déjà engagés dans la décroissance démographique, une stabilisation politique ne semble pas envisageable à court terme. En particulier, la jeunesse arabe est confrontée à un problème permanent d'emploi, d'où une insatisfaction sociale, y compris dans les pays voisins tels l'Arabie Saoudite où la population vit médiocrement.

Rappelons très succinctement les sujets à prendre en compte dans le cadre de la résolution du conflit :

- Pour Israël, il s'agit essentiellement de sa sécurité,
- Pour les palestiniens, il y a le problème du manque d'eau à Gaza et en Cisjordanie, où les Israéliens contrôlent une grande majorité des réserves,
- Le mur de sécurité (« de la honte » pour les palestiniens) qui coupe en deux certains villages palestiniens,
- Le dossier très compliqué du statut de Jérusalem,
- Le retour des réfugiés de 1948 dans leurs maisons, surtout en Galilée, donc au cœur de l'Etat hébreu. Ce problème des réfugiés a une grosse incidence sur les pays voisins qui ont accueillis un grand nombre de réfugiés.

1.2. Les grandes dates à retenir

La déclaration de Balfour : « il y aura un foyer national juif en Palestine, mais rien ne devra être fait qui puisse porter atteinte au droit civil et religieux des communautés palestiniennes occupant la Terre » témoigne d'une hypocrisie politique pour satisfaire deux populations avec une même terre.

Cette situation génère une sympathie anglo-israélienne mais une frustration des arabes qui espéraient l'inclusion de la Palestine dans un futur grand Etat Arabe. Le découpage arbitraire de la Palestine par la Grande Bretagne engendre des tensions entre les deux communautés qui vont croître fortement vers 1945-1947, au moment où le monde découvre le drame de la Shoah. Epuisée par la seconde guerre mondiale, objet d'un terrorisme juif et arabe, la Grande Bretagne transfère le dossier vers l'ONU, qui adopte le plan de partage de la Palestine, décision rejetée par les Arabes. Le 15 mai 1948, les anglais se retirent de Palestine, et Ben Gourion proclame l'indépendance d'Israël. La 1^{ère} guerre israélo-arabe a lieu de mai 48 à mars 49. En 1967 se déroule la guerre des six jours, avec l'occupation de Gaza par les israéliens, le plateau du Golan, le Sinaï, la Cisjordanie et Jérusalem-Est, augmentant ainsi considérablement leur territoire et rejetant des milliers de réfugiés Palestiniens vers les Etats arabes voisins. Puis vient la guerre du Kippour en 1973. En 1996, Israël signe des accords de paix avec la Jordanie, et augmente sa dimension dans la région, tout en restant en froid avec de nombreux acteurs locaux.

1.3. La vision israélienne du conflit

Le rêve israélien s'exprime à travers le sionisme, terme apparu en 1890, réponse naturelle aux tragédies de l'histoire. A partir de trois facteurs que sont la foi en un messie à venir, les massacres perpétrés contre les juifs au 19^{ème} siècle et la rencontre des juifs et de la modernité, une idée du sionisme s'est développée avec le temps, à savoir : revenir à Jérusalem (même si d'autres options ont été envisagées pour accueillir les exilés: Argentine, Ouganda,...). Le sionisme incarne l'espoir d'une régénération nationale, après 2000 ans de tribulation et de répression (notion de terre commune).

Il existe deux thèses, celle du compromis avec les Arabes, et celle qu'aucune entente n'est possible avec eux hormis la force et la dissuasion. Aujourd'hui, il y a plus de juifs aux Etats-Unis qu'en Israël, mais cette proportion s'inversera en 2020. Cependant, on peut s'interroger

sur le maintien dans le temps d'un territoire israélien à majorité juive, ainsi que sur la fidélité future des arabes israéliens qui représentent 20% de la population de cet état.

En Israël, la sécurité est le souci principal de la population et de la classe politique. C'est pour cela que Sharon, avec un bilan à ce titre très positif, avait acquis l'estime et l'adhésion quasi unanime en Israël.

Mais il existe également une grave crise économique en Israël. Les colons coûtent très cher, il n'y a plus de parti d'opposition depuis la marginalisation des travaillistes. Au sein même de l'armée, on trouve des officiers qui refusent à présent de mener des actions offensives dans les territoires occupés.

1.4. La vision palestinienne arabe du conflit

Les palestiniens ont résisté aux positions sionistes dès la déclaration Balfour. Ils n'ont jamais voulu causer du tort aux juifs, il n'y a pas de problème religieux. La haine a été déclenchée à cause de l'Europe, dès 1916/17, aggravée par la Shoah, dont la gestion des conséquences est rendue compliquée du fait des rescapés. Aussi, l'idée d'un Etat juif en Palestine fait soin chemin en Europe, afin de régler le problème des réfugiés tout en soulageant les consciences. Pourtant, ni le partage de la Palestine, ni la naissance d'Israël ne sont à imputer à la seule Shoah. Il faut aussi considérer le déclin des grandes puissances, les difficultés de Londres à définir une politique cohérente, l'agonie du colonialisme et l'intérêt nouveau des Etats-Unis pour le Moyen-Orient. Le dossier le plus compliqué est celui du statut de Jérusalem, car autant les uns que les autres veulent en faire leur capitale. La jeunesse arabe désemparée se révoltera à nouveau si les organisations étatiques ne trouvent pas de solution.

Le pouvoir palestinien est en grande difficulté, car Mahmoud Abbas se heurte à l'inadéquation entre un style rationnel, sobre et ouvert, et des structures palestiniennes largement dépassées. Il n'a pas de marge de manœuvre car il ne peut s'opposer militairement au Hamas, qui est maintenant au pouvoir, et qui ne veut, tout comme le Hezbollah, se défaire de sa double vocation de parti politique et militaire à la fois. Il doit donc composer avec ces deux entités, qui ont aussi une vocation religieuse.

Concernant le droit au retour, ce dossier bloque les accords de Taba. Il touche le cœur d'Israël pour des raisons culturelles et démographiques. Il n'y aura pas de solution viable au conflit si cette injustice n'est pas réglée, même de manière symbolique (indemnisation financière ?).

1.5. Le retrait israélien de Gaza

Ce retrait unilatéral (17 août 2005), dont les effets ont été quelque peu estompés par les événements qui l'ont rapidement suivi, à savoir la disparition politique d'Ariel Sharon et l'avènement du Hamas, représente tout de même une évolution significative dans l'histoire du conflit israélo-palestinien. Ariel Sharon qualifiait d'ailleurs ce retrait de « pré-feuille de route » et ne manquait pas de souligner par ce geste la bonne volonté d'Israël aux yeux de la communauté internationale. Cependant, il ne faut pas imaginer que cette bande de terre aride, faiblement colonisée, surpeuplée et coûteuse pour Israël représentaient les mêmes enjeux que les colonies de Cisjordanie, problème beaucoup plus compliqué. En effet, si l'évacuation des 7000 colons de Gaza a nécessité un dispositif de sécurité impressionnant, tant à Gaza qu'en Israël même, afin d'empêcher les actions des opposants à cette opération, on imagine mal comment Israël pourrait procéder pour évacuer ses 250 000 colons de Cisjordanie. Dans l'optique a priori incontournable de la création d'un Etat palestinien qui engloberait nécessairement tout ou partie de la Cisjordanie, il est légitime de pressentir quelques déconvenues futures. Et ce n'est certainement pas le mur de sécurité, bien que jugé efficace jusqu'à présent en tant que moyen de prévention contre les attentats en Israël, qui règlera le problème sur le fond.

Les 8000 colons de Gaza (encerclés par 1 300 000 palestiniens) coûtaient 1 division à Tshal pour assurer leur sécurité. Le retrait, purement unilatéral au début, est devenu suite au décès d'Arafat un vecteur de mobilisation de la communauté internationale, à qui il était demandé de légitimer ce geste, et vecteur d'aide humanitaire au profit des palestiniens. Il reste maintenant à trouver le régime approprié à la gestion de la frontière entre Gaza et Israël.

1.6. Les pays voisins

La Syrie est très affaiblie, sur les plans économique et politique. Les dirigeants ne sont pas représentatifs de l'ensemble de la population mais seulement d'une petite ethnie (les Alaouites). C'est un pays isolé dont le seul ami est l'Iran. Une Syrie faible et sous pression

représente un danger non négligeable. Le cas de la Syrie a toutefois favorisé un rapprochement entre européens et américains suite aux déceptions causées par Bachar el Assad.

Le Liban et Israël n'ont plus de contentieux qui les divise actuellement.

Sur le problème Syro Libanais, l'ONU a voté 4 résolutions :

- La 1559, exigeant le désarmement des milices au Liban (dont le Hezbollah),
- La 1595, après l'assassinat de Rafic Hariri, 1^{er} Ministre Libanais, annonçant la création d'une commission d'enquête internationale,
- La 1636, qui autorise l'usage de la force pour sanctionner les assassins du 1^{er} Ministre Libanais,
- La 1644, qui constitue un virage par rapport aux précédentes car ne parle plus de sanction. Elle a été votée à l'unanimité, dont par les partisans du Liban (Etats-Unis, France) et de la Syrie (Russie, Chine). Si la culpabilité de la Syrie semble acquise, l'enquête n'a pas donné de résultats.

Ainsi, on se dirige vers un face à face dangereux entre le Liban et la Syrie, sans qu'il y ait une forte implication de la communauté internationale. Le Liban est très fragilisé, la Syrie également mais de plus agressive, et le Hezbollah est soupçonné de vouloir reprendre les hostilités à la frontière Nord d'Israël.

Au bilan, on constate une incapacité de la communauté internationale à intervenir au-delà d'un certain seuil, ce que comprend la Syrie, qui déduit qu'elle a les mains libres pour agir.

Par ces ambitions nucléaires militaires, l'Iran représente une nouvelle menace de tout premier ordre, qui vient bousculer fortement l'analyse géopolitique régionale. Cette menace tend à concurrencer le monopole nucléaire israélien au Moyen-Orient. Sur les risques nucléaires iraniens, Israël préfère garder le silence et laisser le soin à la communauté internationale de réagir. L'Iran est un pays religieux révolutionnaire qui joue à la diplomatie comme aux échecs. Il existe par ailleurs des liens entre le Hamas et l'Iran. C'est pour cela que la communauté internationale demande au Hamas de renoncer à sa volonté de détruire l'Etat d'Israël, en préalable à toute autre discussion. On comprend bien le sens de ce message.

Paramètre important, la Chine s'appuie sur l'Iran pour ses besoins en ressources énergétiques induits par sa formidable croissance.

Par ailleurs, il existe une crise très profonde dans le monde arabe ce qui empêche la Ligue Arabe de peser sur la scène internationale : mauvaises relations entre l’Egypte et le Soudan, le Maroc et l’Algérie,...

Notons que l’effort des pays arabes est très modeste, même si les engagements des citoyens arabes (associations,...) sont très importants.

L’ensemble des pays arabes souhaite négocier avec les Etats-Unis, qui les aident généreusement sur le plan financier, de manière inégalée. Il n’existe pas d’équivalent à la puissance politique, diplomatique, économique et militaire américaine. Ce n’est pas par hasard si Madame Rice se dépense sans compter en Egypte, en Arabie Saoudite ou ailleurs selon la conjoncture.

Il faut aussi signaler le problème des réfugiés, qui pèse sur les pays limitrophes, qui en abritent un grand nombre (100 000 en Jordanie, 400 000 en Syrie, 400 000 au Liban,...). Se pose la question de savoir s’il faut ou non les naturaliser. Dans l’affirmative, cela mettrait en péril les proportions confessionnelles.

Le cœur du problème du Proche et Moyen-Orient est le conflit historique israélo-palestinien, qui déteint sur les pays voisins : une haine viscérale du Monde Arabe vis-à-vis des israéliens et donc de leurs alliés américains.

Terminons cette entame par une évocation rapide des multiples sommets, réunions et accords qui émaillent ces dernières années. Ainsi, des accords pleins d’espoir d’Oslo de 1993 aux discussions de Taba en 2001, plus ou moins avortés, en passant par les négociations de Camp David en 2000, soldées elles aussi par un statu quo, ponctuées par la seconde Intifada, jusqu’au plus récent sommet de Charm el Cheik début 2005, à nouveau source de reprise d’un dialogue constructif, les belligérants font et défont tour à tour l’édifice de la paix.

X X X X X X X

Bien entendu, il ne s’agit que d’une approche historique très succincte destinée à « planter le décor ». Les derniers évènements qui font l’actualité (la mort d’Arafat, la mort politique de Sharon, la victoire électorale du Hamas,...) seront évidemment évoqués et analysés plus loin, à travers l’analyse des positions américaines et européennes.

DEUXIEME PARTIE

La position des Etats-Unis : un acteur prégnant mais pas forcément décisif

2.1. La politique des Etats-Unis au Moyen-Orient et la démocratisation

Le département d'Etat américain expliquait, par la voix de William Burns au centre d'études de l'islam et de la démocratie, le 16 mai 2003, la mission civilisatrice des Etats-Unis au Proche-Orient, dont voici les quatre éléments essentiels :

- L'ouverture des régimes politiques dans la région doit revêtir davantage d'importance dans l'ordre des priorités américaines, (1)
- Le soutien à la démocratisation doit s'inscrire dans une stratégie plus vaste qui englobe le conflit israélo-palestinien, l'Iraq et la modernisation les économies de la région, (2)
- Au-delà des élections, il faut rechercher à établir des institutions solides de l'Etat de droit, (3)
- Le changement démocratique doit émaner de l'intérieur, des pays de la région. (4)

A cet effet, les Etats-Unis peuvent faire beaucoup pour soutenir les réformes nationales.

(1) Les systèmes politiques qui ne trouvent pas les moyens de répondre aux aspirations de leur peuple à la participation politique se fragilisent. Le Moyen-Orient n'est pas plus protégé contre ce principe que les autres nations, et, bien qu'il soit propice à de nombreux particularismes, le monde arabe est apte au changement démocratique, même si cela sera plus difficile à concrétiser pour certains régimes. Cependant, l'avènement de la démocratie ne signifie pas nécessairement que le terrain sera plus favorable pour les intérêts américains.

(2) Les Etats-Unis sont déterminés à prendre la tête des démarches visant à atteindre les objectifs de démocratisation, qui fait partie intégrante de la façon dont le président Bush conçoit la paix entre israéliens et palestiniens, ainsi que la mise en œuvre de la feuille de route. Toutefois, il est difficile d'envisager une amélioration dans la région sans commencer par une modernisation économique.

(3) Dans de nombreux pays arabes, la démocratisation sera forcément graduelle du fait de la multitude des défis qu'ils doivent relever. Cependant, bien qu'il n'existe pas de méthode unique pour parvenir à la démocratie, les pays de la région doivent obéir à trois impératifs : étendre l'espace accordé aux institutions de la société civile (médias indépendants, organisations féminines,...), ingrédient crucial de la démocratie ; améliorer les pratiques essentielles de gestion des affaires publiques, en luttant notamment contre la corruption et le favoritisme ; rendre les élections plus représentatives et plus justes et donner davantage de pouvoir aux institutions.

L'initiative de partenariat voulu par le président Bush en 2003 était la coopération, impliquant une volonté américaine affichée pour écouter les idées, les conseils, les critiques et les propositions émanant de la région.

Tous ces axes d'effort, bien que remis en cause suite aux élections palestiniennes et aux nouvelles tensions et incertitudes, mettent en relief la volonté américaine d'exercer sa puissance de façon résolu mais humble, en vue de promouvoir la démocratisation de l'ensemble de la région et de lutter contre le développement des extrémismes.

2.2. L'engagement américain en vue de la résolution du conflit

Les Etats-Unis sont incontestablement l'acteur majeur extérieur engagé dans le processus de paix, et cela de longue date. Alliés indéfectibles d'Israël, ils sont souvent inconditionnellement d'accord avec les décisions ou les prises de positions de l'Etat Hébreu, ce que déplorent parfois les autres protagonistes, notamment européens.

G.W. Bush est le premier président américain à avoir appelé à la création d'un Etat palestinien. Financièrement, les Etats-Unis ont versé 350 millions de dollars l'an dernier à la Palestine, aide qui n'a pas réduit malgré les catastrophes naturelles subies par le pays (cependant, l'aide américaine à Israël est de 3 Mds de dollars par an, soit dix fois supérieure à l'aide aux palestiniens). Le but à atteindre en ce sens est la création d'un Etat palestinien vivant en paix aux côtés d'Israël. Pour cela, l'autorité palestinienne doit renforcer sa maîtrise de la sécurité, de la politique et de l'économie. Il n'y aura pas d'Etat viable sans démocratie, liberté de la presse et économie fiable.

Concernant le droit au retour des palestiniens, Clinton avait retiré ce point des conditions de résolution du conflit en 2000, car c'est sur cet aspect que les négociations avaient échoué.

Par ailleurs, le problème de l'Iraq n'aura peut-être pas de conséquence négative sur le problème israélo-palestinien, qui peut être dissocié des autres problématiques environnantes (cela dit, on voit mal comment l'armement nucléaire éventuel de l'Iran pourrait ne pas avoir d'influence sur le dossier qui nous concerne).

2.3. Les Etats-Unis et la FDR (feuille de route)

Quelque peu affaiblis par les difficultés désormais chroniques qu'ils rencontrent en Iraq, les américains se sont ralliés enfin à l'idée de deux Etats indépendants, reconnus et vivant en bon voisinage. Dans ce cadre, ils ont activement participé aux travaux du Quartet et diffusé la FDR qui fixe des objectifs clairement identifiés assortis d'un échéancier pour parvenir rapidement à une paix acceptable par tous (toutefois, cet échéancier connaît quelques retards liés aux évolutions récentes du contexte politique).

Il semblerait que les Etats-Unis jouent un double jeu en la matière. Officiellement, ils défendent la FDR, mais si l'on en croit ce que déclarait M. Sharon au journal Newsweek le 18 janvier 2004, condamnant énergiquement le caractère utopique de la FDR, il existerait un autre plan, plus réaliste, entre Israël et les Etats-Unis. Tout en minimisant le rôle du Quartet, ce plan israélo-américain envisageait un traitement complet de la question palestinienne, mais aucun retour de réfugiés palestiniens en Israël, pas de retour aux frontières de 1967 de façon à conserver les blocs de peuplement israélien de Cisjordanie au sein du périmètre israélien, reconnaissance du droit d'Israël à se défendre contre les actions terroristes et les organisations terroristes en tout lieu, dont les zones d'où Israël s'est retiré. Quant à la création d'un Etat palestinien, Washington ne l'autoriserait qu'après démantèlement des organisations terroristes. Après l'écrasante victoire du Hamas, on peut s'interroger sur la viabilité d'un tel plan et se demander qui, entre les israélo-américains et les palestiniens du Hamas, cédera le premier et dans quelle proportion, à leur intransigeance pour les uns ou à leur extrémisme pour les autres.

2.4. Réaction du président Bush suite à la victoire électorale du Hamas

Au lendemain de la victoire écrasante et inattendue du parti extrémiste palestinien, la fermeté du président américain a été sans équivoque : « le Hamas doit renoncer à la violence et

reconnaître Israël !» Toutefois, les Etats-Unis se sont retrouvés en quelque sorte piégés car c'est eux qui avaient donné le feu vert pour que le Hamas puisse se présenter à ces élections. Mais bien que cette victoire soit inquiétante à plusieurs titres, force est de constater que personne n'imagine déclarer cette victoire illégitime (contrairement à la victoire du FIS en Algérie il y a quelques années). En fait, c'est maintenant aux Américains (et à l'Europe) de revoir leur position envers cette organisation qu'ils considèrent officiellement comme terroriste. Cela dit, cette victoire est également un défi de taille pour le Hamas, qui, bien qu'il ne la souhaitait pas si éclatante, doit à présent gérer les affaires palestiniennes sans expérience du pouvoir d'où son vif intérêt à obtenir le soutien du Fatah.

Concernant le Hamas, les USA sont dans l'hésitation. Comme dans le cas du Hezbollah et le désarmement des milices du Liban, ils rejoignent la position française, à savoir qu'il vaut mieux opérer ce désarmement politiquement et progressivement plutôt que brutalement et de manière coercitive.

Pour les Etats-Unis, il est vital de faire renoncer au Hamas au leitmotiv de la destruction d'Israël, sous peine de voir anéanti le processus de paix. En conséquence, cette victoire ouvre une véritable ère d'incertitudes, comme on en a connu rarement auparavant. Dans cette optique, les Etats-Unis et l'UE se rejoignent étroitement.

La diplomatie américaine, par l'intermédiaire de la secrétaire d'Etat Condoleezza Rice, s'active auprès des acteurs régionaux, notamment la Syrie et le Liban, pour éviter que la situation périphérique ne dégénère gravement.

Concernant l'avènement du Hamas, les Etats-Unis pensent que c'est à ce parti de démontrer ses capacités à diriger les Palestiniens de manière constructive et pacifique. Le fait qu'il soit parvenu au pouvoir va peut-être l'obliger à rentrer dans le rang et réduire son pouvoir de nuisance.

2.5. Perception par les Etats-Unis du rôle de l'UE et celui de la France

Les Etats-Unis et l'UE considèrent de concert le Hamas comme une organisation terroriste. La question est de savoir maintenant si Mahmoud Abbas aura assez d'autorité et de légitimité pour continuer à gouverner les Palestiniens en dépit de la victoire du Hamas.

On constate par ailleurs que même si l'aide financière européenne est supérieure à celle des américains au profit de la région, l'influence américaine demeure plus importante. Pourtant, il n'y a pas officiellement de concurrence d'influence américano-européenne, tous deux étant partisans de la FDR. La présence européenne est jugée très positive par les Etats-Unis et ils veulent l'encourager. La position de la France est également jugée très importante par les Etats-Unis, qui estiment qu'elle doit jouer un juste rôle eu égard à leur investissement.

Les Etats-Unis et l'UE, notamment la France, ont les mêmes vues dans la région (par exemple, ils ont conjointement exigé que la Syrie se retire du Liban).

En revanche, les relations ne sont pas toujours faciles entre les responsables américains et leurs homologues européens, aux cultures et aux perceptions très diverses. Par exemple, les diplomates français sont perçus par les américains comme des personnes au raisonnement implacable. Ils sont empreints d'éloquence, de logique et de clarté. A cela s'ajoutent l'audace et le panache français. Aux Etats-Unis, beaucoup pensent que les français essayent juste de montrer leur grandeur, ce qui peut parfois agacer outre Atlantique. D'autant plus quand le goût du panache et du rationalisme cartésien se traduit par de l'inflexibilité. Ainsi le français n'est-il pas toujours facile à comprendre ni à négocier. Or, pour négocier utilement aujourd'hui avec les américains, il faut parmi les diplomates des personnes modérées et ouvertes sur l'Europe, comme madame Rice, et contourner les plus inflexibles de l'administration américaine, tels messieurs Rumsfeld ou Cheney.

2.6. Perception de l'action américaine au Moyen-Orient et en Europe

Il existe une grande inquiétude en général du monde laïque en filigrane de ce que le président Bush appelle à « la guerre des civilisations ». La façon dont il a mené sa guerre en Iraq est très néfaste car elle est présentée comme une guerre contre l'Islam, ce qui est interprété dans les banlieues européennes et notamment françaises comme une attaque contre leur identité et leur culture, ce qui a pour effet de faire régresser l'intégration. En conséquence, il ne faut pas continuer à s'appuyer sur une base religieuse et sur l'appartenance à l'Islam ou au judaïsme car c'est très mal perçu. C'est un conflit national et non religieux, il faut l'expliquer à la jeunesse, en Europe et au Moyen-Orient.

Si le président Clinton s'était beaucoup investi dans le dossier palestinien, M. Bush s'est consacré au début surtout à d'autres problèmes, Al Qaïda, l'Afghanistan, l'Iraq, et il a délaissé la Palestine. Bush s'est fait fortement reprocher par les européens cet attentisme et c'est sous pression européenne qu'il déclare enfin en 2003 que la solution réside dans la création d'un Etat palestinien indépendant aux côtés d'Israël. C'est également l'UE qui lui demande d'établir une FDR définissant les tâches à accomplir ainsi que leur échéancier. Certains vont jusqu'à penser que dans le monde occidental, le rôle majeur revient à l'UE car les Etats-Unis sont trop en difficulté en Iraq.

En outre, le soutien traditionnel des Etats-Unis envers Israël rend leur tâche diplomatique souvent difficile et ne facilite pas la confiance des Etats Arabes à leur encontre. La puissance globale américaine (politique, financière, économique et militaire) ne leur permet pas de jouer à eux seule le rôle d'arbitre dans la région, ce qui constitue l'un des rares atouts de l'UE notamment.

Les plus pessimistes parmi les détracteurs des Etats-Unis pensent que ceux-ci ne souhaitent pas voir aboutir la FDR, tout comme les israéliens car cela leur impose trop de contraintes. On se retrouve à leurs yeux dans la même situation qu'en Iraq, où les américains acceptent que les Nations Unies participent aux opérations mais pas à la politique iraquienne. Pire, la stratégie américaine au Moyen-Orient aurait pour objectif non avoué de faire éclater le Monde Arabe et anéantir toute puissance majeure dans la région, tout en disposant de fidèles relais de puissance à leur profit (Egypte et Arabie Saoudite).

Ces mêmes pessimistes ont une vision assez sombre et sournoise de l'action américaine dans la région et s'interrogent quant aux objectifs réels de leur diplomatie. Ils voient dans les efforts d'implantations en Algérie une volonté de poursuivre ce qu'ils ont déjà réalisé en Arabie Saoudite, en Iraq et en Israël. Ils sont au Pakistan, en Jordanie, Egypte, Afghanistan, Iraq, Europe, Japon, Philippines, sans doute pour établir des corporatismes en détruisant au passage les Etats Nations en place, et contenir l'arc de cercle Chinois et Russe. Aussi, sachant qu'il est impossible de jouer dans la même cour que les Etats-Unis, la solution, pour ceux qui refusent la ligne américaine, consisterait à jouer dans une autre cour, aussi performante. Le problème est qu'il n'en existe pas.

2.7. L'échec de la politique américaine en Iraq

La vision américaine de la démocratie occidentale appliquée à l'Iraq est une grosse déconvenue. Les américains cherchent à discuter et à débattre avec les islamistes modérés. Mais, vu la tournure actuelle des évènements, qui placent l'Iraq au bord de la guerre civile, on entrevoit la défaite américaine sur ce théâtre, avec la montée des fondamentalismes islamiques de toutes sortes, donc l'échec total pour la démocratie et pour l'occident. Pourtant, on n'imagine pas un retrait d'Iraq brusque des Etats-Unis, qui risquerait d'aggraver encore plus la situation.

X X X X X X X

La question que l'on peut se poser au terme de cette réflexion sur la place essentielle occupée par les Etats-Unis dans ce conflit est de savoir s'il peut être réglé sans une aide massive de ce pays. Il existe une certaine union sacrée aux Etats-Unis entre démocrates et républicains. S'ils sont les plus proches alliés d'Israël, les américains se plaignent toutefois de leur manque de contacts constructifs avec les palestiniens. En termes de commerce, Israël dépend plus de l'UE que des Etats-Unis. En termes militaires ou d'aide économique, ils dépendent davantage des Etats-Unis, mais l'aide économique n'a pas pour vocation de durer éternellement.

Par ailleurs, l'impasse diplomatique et économique qui existe depuis 25 ans entre les Etats-Unis et l'Iran n'a pas empêché ce dernier de faire son chemin, ce qui tend à prouver que l'intransigeance américaine n'est pas forcément déterminante.

En outre, dans le dossier iraquien, les Etats-Unis ont les mains liées. Ainsi, ils n'ont plus la capacité d'intervenir sur l'Iran, qui en profite pour jouer du dossier nucléaire.

Il est possible de déduire de ces quelques constatations la conclusion que les Etats-Unis ne détiendraient pas à eux seuls les clés du dénouement israélo palestiniens. Il convient à présent de se pencher sur les potentialités de l'Europe dans ce sens.

TROISIEME PARTIE

La position européenne : de réelles ambitions mais en quête d'une légitimité

En lisant certains ouvrages qui relatent froidement la chronologie des faits relatifs au conflit israélo-palestinien, de son origine à nos jours, on peut parfois être surpris du peu de références faites à l'Europe par rapport aux Etats-Unis. Il semble en effet que l'Europe n'intervienne que de très rares fois dans les moments cruciaux et les phases importantes, tandis que les Américains sont omniprésents. C'est un peu comme si l'Europe n'avait joué un rôle que lors de la crise de SUEZ et plus récemment dans l'établissement de la Feuille de route (FDR).

Cependant, la réalité est très différente et il convient de tenter ici d'établir un aperçu de la position européenne, de sa politique active au profit de la zone et de sa volonté forte d'encourager et de participer à la résolution du conflit.

La paix durable au Proche-Orient n'est pas possible sans un apport des Etats-Unis et de l'UE, ce que reconnaissent généralement les deux belligérants, même si l'apport américain est globalement supérieur à celui des européens. Les Etats-Unis sont notamment les seuls qui peuvent donner à Israël l'assurance qu'ils peuvent s'engager plus ou moins loin dans leurs démarches ou initiatives. Cependant, l'UE devrait tenter de profiter d'une conjoncture en pleine mutation pour asseoir sa position d'artisan incontournable de l'établissement de cette paix qu'elle a intérêt à voir instaurer.

A cet effet, une présentation de la politique officielle de l'Union européenne (UE) est nécessaire, avant d'évoquer les difficultés inévitablement rencontrées sur la route de la réconciliation mais aussi les signes d'espoir pour les étapes à venir.

3.1. Position officielle de l'UE

Membre essentiel et instigateur du quartet, premier fournisseur d'assistance aux palestiniens (de l'ordre de 300 millions d'Euros par an depuis 1993), l'UE a défini une stratégie politique et économique intense au profit du règlement du conflit. Les priorités en vue de l'amélioration de la viabilité politique sont :

- l'appui de la légitimité, notamment par le soutien des processus électoraux,

- le renforcement du cadre juridique par le soutien des efforts de réformes palestiniennes et de la lutte contre la corruption,
- la promotion des droits de l'homme et de la défense des libertés fondamentales,
- l'amélioration de la sécurité, notamment en aidant à la formation de la police,
- la promotion des initiatives de la société civile en faveur du processus de paix au Moyen-Orient,
- le soutien aux efforts de modernisation de l'administration palestinienne,
- la protection du statut de Jérusalem par l'assistance aux Arabes de l'Est de la ville,
- la fourniture d'une aide humanitaire immédiate aux réfugiés.

L'objectif de l'UE demeure la création d'un Etat palestinien démilitarisé, incluant Gaza et une grande partie de la Cisjordanie, en s'appuyant sur les conclusions de Camp David et de Taba.

Sur le plan politique, l'UE a été un acteur essentiel de la mutation de l'OLP en Autorité palestinienne et pour la reconnaissance d'un Etat palestinien. Elle est à l'origine de la création du Quartet et de la feuille de route. Elle a soutenu les élections législatives palestiniennes en janvier 2006 et souhaite ardemment que les deux Etats puissent vivre en paix en voisin et durablement.

Sur le plan de la viabilité économique, les axes d'efforts sont définis ainsi :

- le développement des relations commerciales régionales et bilatérales, par la promotion de l'accès au marché des produits palestiniens, l'assistance technologique et la facilitation des partenariats économiques avec Israël,
- la reconstruction et la réhabilitation de la banque de l'Ouest en fournissant des fonds destinés aux grands projets d'infrastructures,
- la création des conditions visant à encourager les investissements dans le secteur privé,
- le soutien du secteur privé, par le biais de la banque d'investissement européenne,
- l'amélioration du management des finances publiques, par l'aide aux travaux de modernisation et la fourniture d'assistance au contrôle financier et au développement,
- le développement des connaissances économiques de base,
- la contribution aux efforts d'amélioration des programmes sociaux.

Si elle est le premier bailleur de fonds de la Palestine, l'UE est également le premier partenaire commercial et premier investisseur en Israël, dont la part des échanges internationaux dans l'économie est très importante (de l'ordre de 40%).

Sur le plan stratégique, l'UE a toujours été une force de proposition très active, en participant à la majorité des sommets et rencontres essentielles entre les belligérants et en ayant de nombreuses initiatives tels le partenariat euro-méditerranéen, la coopération régionale au Proche-Orient ou la politique européenne de voisinage. En outre, l'élargissement de l'Union vers l'Est a pour effet de la rapprocher de la région considérée.

Définition des bases d'un accord acceptable :

Depuis les réussites d'Oslo, Wide River, Camp David, Taba, on connaît à peu près les bases de l'accord qui permettrait d'aboutir à une paix durable. Mais il faut un accord politique avant tout, donc la communauté internationale doit jouer un rôle. Pour sa part, l'UE joue un rôle depuis 30 ans. Elle a des intérêts géostratégiques et économiques qui l'obligent à intervenir dans ce conflit. Elle a des liens historiques très forts avec les belligérants. De plus, le rapprochement géographique d'une Europe qui s'élargit la rapproche des risques de terrorisme en son sein dans le cas où la situation se dégraderait. L'UE est également concernée par la proximité de la zone de conflit avec celle de ses approvisionnements pétroliers. Elle ne peut donc se désintéresser du problème. C'est d'ailleurs elle qui a trouvé l'idée du Quartet et de la FDR. Elle a toujours cherché l'équilibre dans ses relations avec les deux camps, ce qui lui confère une grande crédibilité et une reconnaissance unanime. Le partenariat Euro Méditerranéen, forum créé il y a dix ans et où Arabes et Israéliens sont assis autour de la même table, cherche à favoriser l'insertion régionale des Etats Arabes et d'Israël. L'idée maîtresse est qu'il faut parvenir à pousser les deux belligérants au-delà de leurs logiques propres. C'est l'un des objectifs de l'UE. La FDR, largement développée par l'UE, définit le cadre politique et intellectuel de résolution du conflit par la création de deux Etats.

Avec les palestiniens, l'UE poursuit plusieurs buts :

- politiques : sécurité, légitimité, équité, légalité et responsabilité de l'autorité palestinienne, efficacité, transparence (action de réforme du système de justice, coopération avec la police),
- économiques : finances publiques (aide à la gestion et au contrôle du budget), développement de l'économie nationale palestinienne (infrastructures, soutien aux

PME, à l'éducation), interface internationale par le commerce (ouverture du marché européen, coopération des services des douanes pour faciliter l'accès des palestiniens au commerce international).

- Projet d'assistance sur la frontière entre Gaza et les territoires, entre les territoires et le monde extérieur et entre Gaza et Israël. Projet d'assistance sur la frontière entre Gaza et l'Égypte pour aider les palestiniens à mieux gérer cette frontière et montrer aux Israéliens que celle-ci est bien tenue.

L'UE se trouve à un tournant majeur de son histoire, du fait de son élargissement. Elle doit tenter d'imposer le droit international comme la base d'une solution au conflit, en s'appuyant sur les résolutions 242 et 338 des Nations Unies. C'est pourquoi l'UE doit s'efforcer d'avoir sa propre position et non adopter celle d'un camp ou de l'autre. Les conflits israélo-palestiniens de 1967 et 1973 ont profondément divisé les Européens, divisions aplanies lors de la déclaration de Venise de 1980, qui constitue la première prise de position politique de l'Europe sur ce dossier, position qui demeure d'actualité (reconnaissance du droit à l'auto-détermination des palestiniens, fin de l'occupation israélienne, illégalité des colonies juives et des actes de loi modifiant le statut de Jérusalem, nécessaire implication de l'OLP dans les négociations de paix).

3.2. Evolution de la position européenne dans le dossier

Il semble que l'UE reprenne l'initiative. Par exemple, l'UE a envoyé 50 observateurs lors du retrait de Gaza. Si on a abondamment parlé de Condoleezza Rice dans cet épisode, l'UE, en la personne de Marc Otte notamment, a énormément œuvré en sous-main.

Brefs rappels historiques :

En 1974, au sommet de Copenhague, l'Europe décide de la création d'un dialogue arabo-européen.

En 1991, à la conférence de Madrid, basée sur la résolution 1242 des Nations unies, le modèle économique européen est avancé comme outil pouvant faciliter la résolution du conflit. Jusqu'alors, l'ancienne CEE n'avait eu qu'un statut d'observateur, les deux grands intervenants étant alors les Etats-Unis et l'Union soviétique. Mais les Etats-Unis cherchent à évincer l'Europe du terrain économique en créant des relations avec les pays arabes où ils ne conviennent pas l'UE. De plus, la solution du tout économique proposée par les européens s'est

révélé être un échec, car il est nécessaire de développer parallèlement les volets économique et politique.

Le sommet de Berlin de 1999 marque une nouvelle étape, à la fois déclaration politique et économique, moment où le processus de paix est relancé par l'UE (mettant fin au statu quo existant depuis 1996 du fait des positions de M. Netanyahou). Ce sommet consacre la première véritable politique étrangère européenne, en faisant des propositions concrètes dans plusieurs domaines : les travaux liés à la police palestinienne, les élections dans les territoires occupés et la création d'un représentant spécial de l'UE dans la région.

Depuis, il y a dix nouveaux Etats membres au sein de l'UE, qui tente de continuer à parler d'une seule voix. Notamment, tous les votes ont été unanimes sur les résolutions de l'ONU. Les vingt-cinq ont pris leurs premières résolutions sur le conflit suite à l'élargissement, et celles-ci ont été adoptées à l'unanimité.

Ce conflit est l'occasion pour l'UE de s'affirmer comme entité politique, suite à son échec en Ex-Yougoslavie en 1993-1994. Mais, en parallèle, il existe une crainte de voir l'UE quitter les débats alors qu'elle a des arguments à faire valoir et des intérêts à participer à la résolution du conflit. L'UE n'a jamais été aussi proche de prendre une part reconnue dans les négociations et que cette participation soit acceptée par les Etats-Unis, donc de se diriger vers un véritable partenariat, dont le Quartet est une réalisation concrète.

Le retrait de Gaza doit permettre un transfert de compétences organisé entre Israël et l'autorité palestinienne. L'UE doit en réalité replacer ce conflit au centre de ses priorités et profiter de celui-ci pour faire progresser sa politique.

L'UE déclare que la colonisation doit s'arrêter (c'est fait pour Gaza, mais qu'en est-il en Cisjordanie ?), que le mur doit suivre le tracé officiellement reconnu, et qu'il faut surtout maintenir les liens diplomatiques.

La FDR témoigne d'une volonté d'institutionnalisation réelle, impliquant les acteurs essentiels internationaux.

La victoire électorale du Hamas implique, dès l'instant où il fait partie du gouvernement, la reconnaissance de l'Etat d'Israël. Or, on connaît le dilemme dans lequel on est plongé actuellement à ce sujet. L'UE identifie le Hamas comme terroriste mais doit quand même composer avec lui si elle veut aller vers son renoncement à la lutte armée. En fait, l'UE travaille avec les structures, quelles que soient les personnes qui les gèrent, contrairement aux

américains et aux israéliens qui personnalisent les structures, ce qui nuit aux avancées positives et au dialogue, ce dont les palestiniens se servaient aussi pour bloquer les négociations.

La disparition d'Arafat facilite les relations entre l'UE et les Etats-Unis, car avec lui, l'autorité palestinienne ne se traduisait pas par des faits.

3.3. Position particulière et rôle de la France

La France, comme l'a souligné le président Chirac lors de son discours d'ouverture de la XIIIème conférence des ambassadeurs à Paris le 29 août 2005, est particulièrement sensible à la permanence de la menace terroriste dans le monde et par les crises qui peuvent l'attiser. A cet égard, le Moyen-Orient demeure au cœur de l'instabilité planétaire. Aussi la France entend-elle répondre aux attentes des partenaires de la région de voir mettre en œuvre de manière plus concrète la volonté commune de promouvoir à leurs côtés un règlement du conflit. En ce sens, le retrait de Gaza et les efforts de l'autorité palestinienne pour mettre fin aux violences créaient les conditions d'une nouvelle dynamique. Cependant, les derniers événements semblent tout remettre en cause, notamment tant que le Hamas ne renoncera pas à sa volonté de destruction d'Israël.

La France a été le protecteur d'Arafat, lui sauvant la vie plusieurs fois. La disparition d'Arafat a beaucoup changé la problématique. La France a plutôt une position pro-palestinienne (qui a parfois choqué les Juifs, notamment lors des honneurs rendus par la France au cours des obsèques d'Arafat), quand les allemands, britanniques et italiens sont plutôt pro-israéliens. L'assassinat d'Hariri, ami proche de Chirac, a été fortement dénoncé par la France, qui a exigé auprès des Nations Unies le retrait des Syriens du Liban, ce qui a été réalisé aussitôt. Les Etats-Unis souhaitaient ce départ depuis longtemps, mais c'est grâce à l'appui de l'UE et notamment de la France que ça s'est effectué. De ce fait, américains et européens se sont rapprochés sur ce dossier, et Israël commence à mieux apprécier la position européenne. L'action conjointe UE / Etats-Unis devrait faciliter le dénouement de la crise.

Sur le dossier iraquien, la France n'a pas souhaité intervenir militairement car l'opinion nationale n'y était pas favorable. Cependant, elle apporte à la coalition un soutien politique total, un soutien financier conséquent (elle est le deuxième contributeur pour l'aide à la

formation des cadres iraqiens) ainsi qu'un soutien de formation en France de cadres militaires et policiers iraqiens.

Concernant l'épineux dossier du nucléaire iranien, la France s'active de manière concertée avec les Britanniques et les Allemands pour tenter de solutionner ce problème.

On peut se demander, à la lumière des faits divers qui polluent la vie en France et aussi de la sympathie traditionnelle de la France à l'égard des palestiniens, si la France est un pays antisémite. Il existe certes une fange de la population à tendance extrême droite (révélée lors de l'affaire Dreyfus, attisée par le Front national, concrétisée par les profanations de cimetières juifs) mais c'est surtout à travers l'évolution de la situation au Moyen-Orient que l'on voit commettre en France des actes anti Juifs, menés par des musulmans par solidarité avec les palestiniens. Il existe également une attitude anti sioniste de la gauche française dont certains représentants se déclarent ouvertement anti Juifs (quatre candidats Trotskistes aux dernières élections présidentielles). Ces Trotskistes ont une influence importante dans les médias, l'enseignement et la justice, et leurs propos nuisent fortement à la paix civile et génèrent des actes anti sémites. Toutefois, on ne peut pas en conclure que les Juifs cherchent aujourd'hui à fuir la France. En effet, seuls 2500 personnes quittent notre sol chaque année pour rejoindre Israël, ce qui n'est pas significatif.

Concernant les relations du CRIJF (Conseil représentatif des institutions juives de France) avec les représentants des différentes confessions religieuses, celles-ci sont exemplaires avec les Catholiques. Avec les Protestants, les rapports sont très cordiaux mais moins chaleureux compte tenu de leur penchant pour les palestiniens. Avec les Musulmans, les relations sont très amicales. Il faut noter la création récente de l'Amitié judéo-musulmane par messieurs Boubakeur et Cukierman. La création du Conseil français du culte musulman est bien ressentie par les Juifs, qui y voient le moyen de responsabiliser les musulmans.

La France jouie d'une grande influence au Moyen-Orient. Quand le Président Chirac fait part de sa volonté, il est écouté. Mahmoud Abbas passe par Paris avant d'aller aux Etats-Unis. La France a également une certaine influence sur l'Iran. Elle voudrait d'ailleurs engager le dialogue avec l'Iran et le Hamas, mais elle ne peut le faire sans l'aval des alliés européens et américains. Les temps changent et il devient quasiment impossible d'entamer des discussions bilatérales comme par le passé. Il faut aujourd'hui définir des stratégies communes.

Au sein de l'UE, la France est écoutée également par les 2 parties et elle doit s'efforcer de peser davantage sur l'UE, et celle-ci sur les belligérants.

Pour Jérusalem, la France a un rôle historique de protection des chrétiens en Terre Sainte, en relation avec le Vatican, même si les chrétiens sont de moins en moins nombreux en Palestine et en Israël.

3.4. Difficultés rencontrées par l'UE

Le problème majeur que rencontre l'UE réside certainement dans la pluralité des avis et des tendances qui existent en son sein sur le sujet israélo-palestinien, dans un contexte d'élargissement communautaire pas encore maîtrisé. Il en est de même notamment dans le domaine spatial, source d'importantes divergences entre la Commission européenne, l'ESA (European Space Agency) et les agences spatiales nationales. On peut ainsi aisément comprendre les difficultés encore plus grandes induites par la question israélo-palestinienne, qui intègre des facteurs humains, culturels, religieux, économiques et politiques, alors que le domaine spatial couvre un spectre plus limité. Les divergences intra européennes ont également fortement été ressenties lors de la dernière crise iraquienne, ce que n'a pas manqué d'exploiter l'allié mais néanmoins concurrent américain.

Sur les problèmes du Moyen-Orient, les diplomaties européennes divergent et l'éventail des positions est large, allant des pro-américains aux partisans d'une position plus indépendante, en passant par les attentistes. Il existe ainsi une contradiction entre une impossible parole unique à vingt-cinq (déjà très difficile auparavant à quinze) et la prise de position indépendante de certains pays. L'UE est plurielle, et, par exemple, on ne peut imaginer voir les Allemands ou les Italiens agir à l'encontre d'Israël. Il n'y aura de solution possible que si les Etats-Unis s'engagent davantage. Les européens n'existent pas aux yeux des israéliens. Ils ne connaissent que nos ambassadeurs, mais pas la présidence de l'Union.

Dans le conflit israélo-palestinien, pour lequel la création d'un Etat palestinien constitue un réel pôle d'unanimité politique interne, l'hégémonie américaine ne semble pas contestée, comme si l'Europe se satisfaisait d'un rôle purement financier et imaginaire, voire spirituel. Un des domaines importants qui réduisent la crédibilité de l'UE dans la région est son manque de moyens et d'engagement militaire, qui induit une forte dépendance vis-à-vis des Etats-Unis. Ce manque de crédibilité est renforcé par le fait que dans la culture de cette région, il faut être capable de montrer sa force « physique » pour être écouté et respecté.

Cela dit, cette mise sous tutelle américaine arrange certains acteurs européens car le parapluie américain neutralise et équilibre les diplomaties. Seule la France défend classiquement l'idée d'une Europe puissante et autonome, allant ainsi dans le sens défini dans le cadre de la PESC (Politique étrangère de sécurité commune). Hélas, aujourd'hui encore, les capitales européennes ne voient pas quel intérêt elles auraient à mettre en commun leur diplomatie. Toutefois, pour les moyens militaires, cette idée commence à faire son chemin, notamment dans le cadre de la NRF (NATO Response Force) où Anglais et Français ont su proposer des solutions innovantes.

Cependant, les grands chantiers auxquels l'UE devait prendre une part active sont relativement bloqués en ce moment, notamment dans la bande de Gaza (le port, l'aéroport, la voie d'accès permanente qui traverse Israël,...). L'intervention d'une tierce partie, autre que les Etats-Unis, est de plus en plus souhaitée par les deux protagonistes. Aussi l'UE doit-elle renouer avec sa capacité de générer des négociations car son influence a tendance à se réduire depuis une décennie, notamment dans le domaine de la sécurité. Rappelons que la formation de la police palestinienne est une mission confiée à l'UE (PESD) et que la France doit se montrer davantage à ce sujet. L'UE doit aussi relancer la FDR qui a pris du retard.

Ce qui fait reculer l'influence européenne depuis 10 ans, alors qu'elle s'étend vers l'Est et qu'elle participe financièrement plus qu'auparavant, c'est qu'en parallèle l'engagement américain ne fait que croître (1^{ère} guerre du Golfe, Iraq, Afghanistan). Les Etats-Unis dominant dans la région et dans la FDR, ils sont partout, pesants, pressants, avec une diplomatie très active et des forces armées en nombre impressionnant. De plus, au sein de cette Europe à 25, tous ne sont pas concernés au même degré par ce conflit. C'est pour cette raison qu'il y a des réunions secrètes entre les ténors européens (France, Allemagne, Grande-Bretagne, Espagne, Italie) pour tenter de faire progresser l'UE dans ce dossier. Pour l'UE, la FDR constitue le moyen idéal de reprendre pied dans les négociations, car en élargissant les discussions à l'ONU et à la Russie, elle réduit le poids des Etats-Unis.

L'un des reproches majeurs que l'on peut adresser à l'UE est son manque de position clairement affirmée, lié à des défaillances chroniques de collégialité, perçus par de nombreux observateurs comme étant un manque de courage politique. Nombreux sont ceux qui souhaiteraient la voir s'impliquer davantage dans le processus de paix. Il est reproché à l'UE

l'absence d'une véritable politique étrangère commune capable d'infléchir les positions américaines, elles mêmes alignées sur les positions israéliennes (« culture de dépendance »). Bien que premier partenaire économique d'Israël et premier contributeur au titre de l'aide internationale apportée aux territoires palestiniens, l'UE n'est pas considérée comme un véritable interlocuteur, ni par les israéliens, qui lui reprochent son parti pris pro palestinien, ni par ces derniers, qui l'estiment incapable d'imposer des solutions à Israël et lui préfèrent les américains en ce sens.

En fait, historiquement, l'UE s'est simultanément auto limitée aux questions économiques tout en se plaçant sous tutelle américaine pour sa sécurité, situation dont il lui est difficile de s'émanciper, aujourd'hui encore. Ainsi, rares sont les dirigeants européens qui se démarquent de cette position quasi traditionnelle vis-à-vis des alliés américains. L'un des problèmes majeurs de l'UE est son manque de moyens militaires et de renseignements, en dépit de la création d'une FAR (force d'action rapide) depuis 2000. Cette dépendance a été cruellement mise en exergue lors du conflit dans les Balkans, ce qui a nuit fortement à la crédibilité de la capacité militaire de l'UE, notamment dans la mentalité moyen-orientale.

Par ailleurs, certains pays européens n'ont pas de tradition en matière de politique étrangère et se revendiquent même comme nations neutres (Autriche, Finlande, Irlande). L'UE n'a pas eu une position commune lors des négociations avec les Etats-Unis avant l'attaque contre l'Iraq, les français et allemands affichant une opposition farouche mais n'étant pas suivis par les britanniques ou les italiens, pour ne citer que les principaux partenaires favorables à cette intervention.

3.5. Espoirs suscités par l'UE

Dans ce conflit, l'UE tient un rôle très important depuis trente ans, mais les derniers événements survenus dans la région posent de nouveaux défis qui imposent de ne pas relâcher les efforts et même de s'engager davantage. Les leaders européens, la France, titulaire des plus fortes communautés juives (600 000 personnes environ) et arabes (5 millions environ), l'Allemagne compte tenu de la Shoah, et la Grande-Bretagne, ancienne puissance mandataire, ont en charge le rôle de leader européen et doivent œuvrer pour impliquer et convaincre leurs partenaires européens de l'obligation de parler d'une seule voix.

Cela dit, au sein de L'UE, même si tout n'est pas simple, il y a des débats et les représentants et envoyés spéciaux cherchent à construire le consensus en permanence, et ça avance plutôt bien. Une politique commune, qui doit avoir une partition commune, n'a pas forcément une voix unique. Il n'y a pas de clivage ou de coalition durable au sein de l'UE, ce qui serait dangereux. Les points de vue divergent ou se rejoignent en fonction des sujets, mais il n'existe pas de clan permanent.

L'UE aide au développement de la police civile palestinienne, avec un système de coordination de l'aide de chaque contributeur. Les Etats-Unis suivent les européens, qu'ils félicitent pour leur action, mais le Congrès américain refuse de fournir de l'assistance aux palestiniens. L'UE est le premier bailleur de fonds de la Palestine, devant les Etats-Unis, qui participent beaucoup moins que les européens aux réalisations concrètes faites en Palestine. Il semble que la meilleure façon d'aider les israéliens, c'est de travailler avec les palestiniens, ce qui représente un point fort de l'UE en vue d'une solution au conflit.

Sans nier les obstacles majeurs à une évolution positive que sont l'avènement du Hamas, la disparition politique de Sharon et l'intransigeance israélienne vis-à-vis du Hamas, ni les autres problèmes antérieurs que sont le retour des réfugiés, le mur et la colonisation en Cisjordanie ou le statut de Jérusalem, on peut espérer voir pour l'UE des opportunités de renforcement de son influence politique. En effet, le contexte est très perturbé par la religion, des deux côtés (israélien et palestinien). Pour leur part, les Etats-Unis sont également imprégnés de religion et de patrie. Or, l'UE est beaucoup plus laïque et son exemple de société constitue certainement une piste à suivre car il permet de se démarquer du poids des religions respectives.

Dès le retrait israélien de la bande de Gaza, les européens, par l'intermédiaire de M. Javier Solana, Haut représentant pour la politique extérieure de l'UE, ont été les premiers étrangers à rencontrer les dirigeants palestiniens et israéliens, marquant ainsi l'intérêt de l'Europe pour la paix. Cette dynamique positive représente en effet le moyen idéal pour l'UE de relancer et mettre à jour la feuille de route. La reconstruction d'une économie viable à Gaza, zone littéralement sinistrée, pourrait permettre à l'Europe de tenir une place essentielle, notamment dans le domaine des infrastructures, concourant ainsi sensiblement à l'amélioration des conditions de vie des palestiniens. De leur côté, les Etats-Unis ont pris en compte le domaine de la réorganisation des services de sécurité palestiniens, avec le concours des Egyptiens.

Enfin, l'UE pourrait proposer une alternative pour aider à régler le problème du filtrage des biens et des personnes entre Gaza et les pays voisins (Israël et Egypte).

Jusqu'au résultat des élections palestiniennes, l'UE était plutôt optimiste car le discours avait évolué du côté palestinien et Israël avait fait des gestes concrets (retrait de Gaza). A présent, le statu quo est de rigueur et il faut attendre pour juger des aspirations du Hamas, lui-même pris au piège de son succès. Est-ce une raison pour sombrer dans le pessimisme ? Gaza n'aurait été qu'un écran de fumée, alors qu'Israël se moque traditionnellement des condamnations de la cour de justice internationale concernant la Cisjordanie où la problématique est bien plus compliquée (comme ils ont toujours ignoré les résolutions de l'ONU). Mais ce mur peut aussi signifier qu'Israël renonce à l'idée de s'étendre plus à l'Est, bien qu'il ait précisé le caractère démontable et modifiable de l'édifice.

Le problème est avant tout de permettre à Israël de vivre en sécurité, ensuite il sera possible d'évoquer les autres problèmes. C'est un préalable incontournable et légitime. Voilà ce que les européens doivent faire comprendre aux palestiniens, et ils semblent plus à même de le réussir que les américains.

Le dossier israélo palestinien représente un véritable objectif politique commun qui lie les européens, à savoir la création d'un Etat palestinien vivant en paix au côté de l'Etat hébreu.

Si l'UE semble absente en tant que force politique unie, les européens sont très présents dans le dossier, notamment les Français et les Allemands, qui forment un noyau d'opposition à l'intransigeance américaine et se révèlent une force de proposition écoutée.

L'UE, après des premières ambitions plutôt d'ordre humanitaire, a affiché sa volonté de pouvoir mener des opérations militaires au caractère plus offensif, notamment en nommant un Haut représentant pour la PESC en 1999 accompagné de nouveaux instruments décisionnels.

« L'action de l'UE en Méditerranée et dans le Monde arabe et son rôle de conciliateur en raison de la proximité géographique, de l'histoire commune, de l'expérience et du poids économique de l'Europe ont été clairement reconnus ».

L'UE joue un rôle économique de tout premier ordre. Convaincue que la dimension économique et financière constitue l'une des clefs de voute de la stabilité du bassin méditerranéen, elle a depuis longtemps tissé des liens économiques avec de nombreux acteurs

régionaux (Israël, Algérie, Tunisie, Maroc, Syrie, Egypte, Liban), sans oublier l'autorité palestinienne avec qui des accords d'association sont signés en 1997. Le processus de Barcelone ou PEM (processus euro méditerranéen), qui instaure un partenariat politique, économique et social, en renforçant le processus d'Oslo, contribue également à créer une zone large de stabilité et de prospérité économique.

La seconde Intifada a permis à l'UE de revenir sur la scène politique, par sa participation au sein du Quartet et son engagement dans le cadre de la FDR, qui prévoyait la création d'un Etat palestinien pour fin 2005. Malheureusement, ces dispositions ont pris du retard et on se trouve à présent dans l'expectative après la victoire du Hamas. Cependant, l'UE est en train de démontrer ses capacités à « exercer une certaine influence internationale en usant d'instruments politiques et économiques. »

X X X X X X X

En dépit de la multiplication des changements récents au sein de la région, la feuille de route doit rester le guide d'action des belligérants, seul moyen d'aboutir à une paix juste et durable.

Dans ce monde multipolaire, seule l'UE a la taille critique pour établir un dialogue d'égal à égal avec ses grands partenaires. Une Europe forte et parlant d'une seule voix constitue un vecteur très important en vue d'une résolution équitable du conflit israélo-palestinien.

CONCLUSION

L'UE a plusieurs défis à relever, à commencer par raffermir sa volonté politique. Le rejet de la constitution européenne et le gel du processus qui a suivi les referendums français et hollandais, encore visibles aujourd'hui, laissent penser que l'UE n'a pas encore gagné une reconnaissance universelle et n'est pas en mesure de rivaliser dans les meilleures conditions avec ses alliés américains.

Toutefois, face à la prégnance américaine dans le conflit israélo-palestinien, qui s'exprime sur les plans diplomatique, économique et militaire, les européens représentent un contre pouvoir et ont une approche du problème qui peuvent s'avérer intéressants à plusieurs titres. Cependant, si elle veut vraiment être considérée comme partenaire à part entière autrement que pour sa seule participation financière, il faudra à l'UE clarifier sa position, affirmer sa cohésion et simplifier ses structures décisionnelles et diplomatiques dans un avenir proche, période qui sera, à n'en pas douter, émaillée de bouleversements et de difficultés aussi inattendus que dramatiques.

En effet, l'avenir semble plus qu'incertain, pas loin de constituer une véritable impasse. L'avènement du Hamas complique temporairement les relations et les discussions. Mais, obligé d'évoluer en étant aux commandes, ce parti fraîchement légitimé, au moins sur le plan intérieur, apportera sûrement lui-même des solutions innovantes. Espérons qu'il renonce à ses velléités les plus extrémistes et qu'il ne sombrera pas à son tour dans la corruption à l'instar de son prédécesseur (le Fatah).

En corollaire, au-delà des politiques menées au plus haut niveau par les responsables des pays impliqués, il existe des actions populaires possibles et génératrices d'espoir. Citons par exemple le cas de ces deux responsables d'associations, l'une palestinienne et l'autre israélien, qui sillonnent la France pour diffuser un ardent message de paix. En effet, Leïla El Ali et Eitan Bronstein, par un discours sincère et empreint des réalités du terrain, témoignent pour éveiller les consciences et faire avancer la paix et la réconciliation. De telles initiatives, particulièrement possibles si l'on se démarque de la pression induite par les aspects religieux, omniprésents dans les relations israélo palestiniennes mais aussi dans la culture et l'esprit américains, laissent penser que l'Europe laïque pourrait s'avérer un terrain plus favorable aux avancées qui permettront de résoudre enfin au jour ce conflit.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages en français :

- HUBAC Olivier, Israël-Palestine, un siècle de conflit, Audibert.
- GREILSAMMER Ilan, Le Sionisme, Que sais-je.
- SFEIR Antoine et AUDRAN René, Liberté Egalité Islam, la République face au communautarisme, Tallandier, 2005.
- *Israël-Palestine, une terre, du sang, des larmes*, recueil d'articles du journal Le Monde, Libro, avril 2004.
- BOËNE Bernard et MARTIN Michel Louis, L'Amérique entre Atlantique et Pacifique, Fondation pour les études de défense nationale, 1987.

Articles de revues diverses :

- CHIRAC Jacques, La France à l'avant-garde de l'action, discours aux ambassadeurs, Les dossiers de l'ABECEDAIRE parlementaire n°23, 2005.
- AWWAD Emad, Réflexion à propos du plan de désengagement israélien, Les dossiers de l'ABECEDAIRE parlementaire n°23, 2005.
- Divers articles issus de la presse quotidienne en 2005 et 2006 (Le Figaro, Le Monde, 20 Minutes,...).

Documents recueillis via Internet :

- TROUDI Mohamed, Quel rôle pour l'Europe dans le règlement du conflit israélo-palestinien ? Géostratégiques n°8, Juillet 2005.
- ROBERT Anne-Cécile, L'étrange politique étrangère de l'Union européenne, Le Monde diplomatique, décembre 2002.
- SCHWOK René, Interprétations de l'échec du processus de paix israélo-palestinien.
- BURNS William, discours au centre d'études de l'islam et de la Démocratie, 16 mai 2003.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
<u>1. Le contexte historique</u>	
1.1. Généralités.....	3
1.2. Les grandes dates à retenir	5
1.3. La vision israélienne du conflit	5
1.4. La vision palestinienne arabe du conflit.....	6
1.5. Le retrait israélien de Gaza	7
1.6. Les pays voisins.....	7
<u>2. La position des Etats-Unis</u>	
2.1. La politique des Etats-Unis au Moyen-Orient et la démocratisation.....	10
2.2. L'engagement américain en vue de la résolution du conflit	11
2.3. Les Etats-Unis et la FDR (feuille de route).....	12
2.4. Réaction du président Bush suite à la victoire électorale du Hamas	12
2.5. Perception par les Etats-Unis du rôle de l'UE et celui de la France.....	13
2.6. Perception de l'action américaine au Moyen-Orient et en Europe.....	14
2.7. L'échec de la politique américaine en Iraq	15
<u>3. La position européenne</u>	
3.1. Position officielle de l'UE.....	17
3.2. Evolution de la position européenne dans le dossier.....	20
3.3. Position particulière et rôle de la France.....	22
3.4. Difficultés rencontrées par l'UE.....	24
3.5. Espoirs suscités par l'UE	26
CONCLUSION	30